

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 1

Artikel: Les Suisses de Paris sont fidèles au Tir Fédéral
Autor: Vaucher, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVEAUX CONSEILLERS FEDERAUX

L'Assemblée fédérale a élu trois nouveaux membres de l'Exécutif fédéral :

M. Thomas Holenstein (St-Gall), conservateur catholique;
M. Paul Chaudet (Vaud), radical-démocratique;
M. Giuseppe Lepori (Tessin), conservateur catholique.
Président de la Confédération : M. Max Petitpierre.
Vice-Président : M. Feldmann.

ZÜRICH. — L'Ecole polytechnique de Zürich a inauguré officiellement les cours donnés à l'occasion de son centième anniversaire. Le discours d'ouverture a été tenu par le Recteur, M. Schmid.

La municipalité a mis à la disposition des populations victimes des inondations d'août 1954, la somme de 40.000 francs.

ZUG. — Le peuple de la ville de Zug a élu son Conseil communal. Les conservateurs ont obtenu 1.263 suffrages, les radicaux 915, les socialistes 670, les progressistes démocratiques 270 et les indépendants 256.

BERNE. — Le Grand Conseil a approuvé un crédit de 1.167.000 francs pour la construction d'écoles, de laboratoires et d'un auditoire pour la clinique médicale de l'Université. Il a aussi voté une dépense totale de 35 millions de francs pour divers travaux publics à exécuter dans les 5 années à venir.

Professeur suisse à l'honneur. — L'historien bernois Walter Hofer, professeur d'histoire politique à l'Ecole des Sciences politiques allemandes de Berlin-Ouest a été nommé directeur de cette Section par le Sénat de la ville. Le professeur Hofer, qui n'a que 34 ans, est l'unique Suisse titulaire d'une chaire universitaire de politique internationale en Allemagne.

FRIBOURG. — Le Révérend Père Joseph Henninger a été nommé par le Conseil d'Etat professeur d'éthologie de l'Université de Fribourg. Le prof. Père Henninger est docteur en philosophie et en théologie de l'Université grégorienne de Rome et de l'Université de Vienne.

BALE. — Louis et Emile Strub, de Bâle, ont donné une somme de 30.000 francs à l'Hôpital de la ville.

GRISONS. — Les représentants des communes de l'Engadine au Grand Conseil des Grisons, constatant la nécessité d'une amélioration des communications en Engadine, ont proposé de lancer un emprunt destiné à l'agrandissement des routes de la vallée. L'Assemblée s'est prononcée en faveur de l'éventuel percement d'un tunnel routier sous le San Bernardino.

VAUD. — Au moment de l'ouverture de la vente des biens du grand pianiste polonais Paderewski, dans sa villa Riord-Bosson à Morges, le Conservatoire de Musique de la ville de Varsovie a fait opposition à la vente des manuscrits du défunt. Selon l'avocat, ces manuscrits doivent revenir au Conservatoire de Varsovie.

NEUCHÂTEL. — 474 chevreuils et 157 femelles ont été tués par les chasseurs du Canton de Neuchâtel dans la période de chasse du 2 octobre au 6 novembre. Chaque chasseur avait droit d'ouvrir le feu sur 2 mâles ou 1 femelle.

TESSIN. — La Banca Popolare de Lugano a donné communication à la municipalité qu'elle met à la disposition de la ville une somme importante pour la construction d'une fontaine sur la piazza Cioccaro, une des plus caractéristiques de la ville.

A Giornico on a commencé des fouilles très importantes pour mettre à jour les vestiges d'un vieux château moyenâgeux qui dominait la région. On espère trouver des restes d'une très grande valeur archéologique.

Les Suisses de Paris sont fidèles au Tir Fédéral

L'année 1954, qui vient de se terminer, a été pour beaucoup de Suisses de l'étranger, de Paris comme de Londres, du Caire ou d'Alexandrie comme de Bruxelles, d'Algérie, des Etats-Unis, l'année du Tir Fédéral de Lausanne.

Depuis deux ans nous nous y préparions. Les tireurs suisses de Paris s'exerçaient au stand de Maisons-Laffitte à 200 mètres et au Stand National de Versailles à 300 mètres (le seul stand de France où l'on puisse tirer à 300 mètres), sur une cible « Lausanne » qui voisinait avec la classique cible « Helvétia ».

On ne sait peut-être pas assez dans la mère-patrie ce que représente pour les tireurs suisses de l'étranger un Tir fédéral. C'est certes une compétition sportive mais c'est surtout un bain de jouvence patriotique. Avec quelle fierté on se sent de nouveau pour quelques jours sur le sol helvétique arrivant des quatre coins du monde pour prendre part au tir de section, se grisant du fracas des stands, et des marches des fanfares à la cantine ou lors des cortèges quotidiens si riches en couleurs, derrière le bruissement des drapeaux ou des lourdes bannières.

Quelle joie de se promener librement le fusil à l'épaule, pour nous qui ne pouvons jamais sortir d'un stand porteur d'un fusil sans risquer d'être arrêté par le premier agent de police venu pour port d'armes prohibées.

Imaginez-vous avec quelle stupéfaction nous avons vu arriver un dimanche après-midi, une jeune officier suisse, qui a actuellement un des plus hauts grades de l'armée fédérale, s'amener au stand suisse de Maisons-Laffitte, le fusil à l'épaule comme s'il était allé tirer un dimanche matin aux cibles d'un de nos villages helvétiques. Arrivé la veille dans la capitale française pour y effectuer un stage à l'Ecole Supérieure de Guerre, il avait appris que ses compatriotes de Paris avaient le lendemain un exercice de tir. Il avait voulu les rejoindre. Il était parti de son hôtel l'arme à l'épaule, avait traversé les grands boulevards et pris à la gare Saint-Lazare son train pour Maisons-Laffitte un peu étonné de voir que tout le monde le regardait drôlement mais ne se doutant pas, dans sa candeur naïve, qu'il aurait pu vingt fois se faire arrêter. Au retour il laissa son fusil au stand et rentra prudemment désarmé dans la capitale.

Au Tir Fédéral de Coire, en 1949, lors de la Journée officielle, qui est aussi celle des Suisses de l'étranger, nous étions invités à un vin d'honneur offert au Conseil Fédéral et aux diverses autorités. Les demoiselles d'honneur, dans leurs pittoresques costumes nationaux offraient des crûs du pays et nous avions été prévenus que les Suisses de Paris allaient être présentés au Président de la Confédération. Un de nos meilleurs tireurs demanda inquiet à notre

président : « Pourriez-vous me rappeler son nom? ». Ce dernier chercha vainement dans sa mémoire. A Paris, quand on a un Président de la République, c'est pour 7 ans, on a le temps de le connaître, en Suisse cela change chaque année, c'est plus compliqué! Notre président se rappelait bien le nom du Conseiller fédéral qui, l'année précédente, avait assumé la charge suprême de diriger les affaires de la Confédération, mais il n'arrivait pas à se souvenir comment se nommait celui qui était en fonction. Se tournant vers un monsieur qui passait, portant la redingote noire des « officiels » et ayant à la boutonnière l'insigne du Comité d'honneur du Tir fédéral de Coire, il s'excusa : « Nous sommes, lui dit-il, des Suisses de Paris, nous ne nous rappelons pas le nom du Président de la Confédération, pourriez-vous nous l'indiquer avant que nous ne lui soyons présentés? » Tout souriant, très aimablement, l'interpellé répondit : « Bien volontiers, son nom c'est Nobs et Nobs c'est moi! » Et, tendant démocratiquement la main aux Suisses de Paris, qui n'oublièrent plus jamais son nom et qui étaient confondus de tant de simplicité, il leur dit, en riant : « La présentation est faite ».

Nous avons tous été enchantés à Lausanne de la réception qui nous fut réservée, ainsi que de l'organisation du Tir. Je dois avouer que le premier jour je fus un peu interloqué. J'avais reçu en prêt, puisque nous subissons, tous les Suisses de l'étranger, le handicap de ne pouvoir amener nos propres armes, un fusil sortant de l'arsenal de Morges, qui durant la première série m'avait laissé perplexe. Sur les six premiers coups il y avait trois dix et trois zéros, admirablement panachés : « Un carton, un pendule ». Et le pire c'est que je n'arrivais pas à savoir pourquoi un zéro succédait à un dix. Ce sacré fusil vaudois semblait narguer ce tireur neuchâtelois devenu parisien. Si encore il avait été prêt à l'un de mes camarades originaire du canton de Berne, cela aurait pu passer pour une vengeance des descendants du Major Davel. Heureusement que dès le second jour la connaissance était faite, les pendules s'étaient envolés dans les vignes et j'avais le cœur gros le troisième jour de devoir restituer à l'armurier ce fusil avec lequel je m'entendais maintenant si bien.

Les Suisses de Paris sont très fiers naturellement d'être sortis premiers de la compétition des tireurs suisses de l'étranger. Ils ont été très touchés de l'honneur que leur fit le Général Guisan de les accompagner durant l'excursion sur le lac Léman qui les conduisit au château de Chillon.

Ils se souviendront longtemps de cette magnifique journée. Dans une des plus belles salles du château le Conseiller d'Etat Pierre

(Suite page 5)

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

Agence Officielle des CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

37, Boulevard des Capucines

PARIS-2° (OPE 63.30)

Renseignements et Billets (fer, eau, route, air)

CONFORT MODERNE ★ H ★

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

Gare de l'Est -

74, Bould de Strasbourg, PARIS (X°)

R. BRÉGUET, Gérant Tél. : NORD 76-27

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE (fondée en 1820), 13, rue Hallé, Paris (14^e). — Président : M. Matthey (même adresse).

La plus ancienne des sociétés suisses de Paris a pour but d'assister et d'aider les compatriotes nécessiteux résidant ou de passage à Paris, notamment les vieillards, les malades et les enfants.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE SUISSE (ancienne Société suisse de secours mutuels, fondée en 1849), 8, cour des Petites-Ecuries, Paris (10^e). — Président : M. Aliesch (même adresse).

Organisation ayant pour but d'assurer ceux de nos compatriotes qui n'ont droit à aucune prestation de la Sécurité Sociale. Pour une cotisation mensuelle minima (720 fr. pour le chef de famille, 620 fr. pour le conjoint) les adhérents ont droit aux prestations pour les dépenses résultant de maladie, soins et prothèses dentaires, intervention chirurgicale, maternité, longue maladie. Sa caisse de bienfaisance vient au secours de ses membres dans le besoin. Se renseigner au siège.

ASILE SUISSE DES VIEILLARDS (fondé en 1864), 25, avenue de Saint-Mandé, Paris (12^e). — Président : M. O. Zuercher, 28, avenue de l'Opéra, Paris.

Maison de retraite pour les Suisses et Suissesses ayant vécu à Paris et âgés d'au moins 65 ans.

UNION HELVETIA DE PARIS (fondée en 1888), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Jack, 10, rue du Port-Mahon, Paris (2^e).

Dans le même esprit que la Société mutualiste suisse de Paris.

ASSOCIATION DE L'HOPITAL SUISSE DE PARIS (fondée en 1947), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Jenny, 29, rue Taibout, Paris (9^e).

Le but de l'Association est de créer un hôpital suisse à Paris comprenant clinique chirurgicale, médicale et maternité, réservé par priorité aux Suisses et à leurs descendants.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE DE PARIS (fondé en 1881), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Senn (même adresse).

Renseignements généraux et commerciaux. Salles de lecture avec les principaux quotidiens et périodiques suisses. Ecole du soir d'octobre à mai. Ecole du jour destinée aux compatriotes désirant se perfectionner en français. Placement gratuit. Bibliothèque. Prêt de livres. Conférences. Service de secours et d'assistance. Consultations juridiques. Excursions. Représente officiellement le Secrétariat des Suisses à l'étranger.

HARMONIE SUISSE DE PARIS (chœur d'hommes fondé en 1857), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. René Charbonnier, 166, boulevard Montparnasse, Paris (14^e).

Répétitions : chaque mardi à 21 heures au siège social.

UNION CHORALE SUISSE DE PARIS (fondée en 1872), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Bichsel, 13, rue Hallé, Paris (14^e).

Sections : chœur d'hommes, chœur mixte, Yodel. Les répétitions se tiennent tous les jeudis à 20 h. 30.

SOCIÉTÉ SUISSE DE TIR DE PARIS (fondée en 1914), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. F. Meyer, 80, boulevard Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.).

Stands de tir à disposition des adhérents : Maisons-Laffitte et Versailles. Tirs mensuels au fusil, à la carabine et au pistolet à 300, 200, 50, 12 mètres.

SOCIÉTÉ SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS (fondée en 1863). — Président : M. M. Väterlain, 120, bd Exelmans, Paris (16^e).

Gymnastique masculine et féminine. Athlétisme. Culture physique générale. Jeux. Sections : Actifs, Vétérans, Juniors, Dames. Stade au Parc de Saint-Maur. Gymnases à Paris.

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS (fondée en 1910), « Au Chalet », 5, rue de la Lune, Paris (2^e). — Président : M. C. Niedermann, 3, rue Félix-Ziem, Paris (18^e).

GRUPE SUISSE DES SCOUTS (fondé en 1947), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. O. Jucker, 39, Grande-Avenue.

Abonnez-vous au Messager

COMPATRIOTES !

La Colonie Suisse de Paris groupe dans son sein de multiples activités, dont certaines sont plus que centenaires.

Qu'il s'agisse de Sociétés Sportives, de Chant, d'Enseignement de Langues, d'Entr'aide, de Réunions Amicales ou d'Organismes Economiques, vous êtes certains d'y trouver de nombreuses satisfactions utiles dans une atmosphère agréable.

Faites œuvre utile en adhérant à nos institutions, vous contribuerez ainsi à l'essor et au rayonnement de notre Colonie.

Renseignez-vous auprès des Sociétés ou écrivez au Comité des Présidents, qui vous guidera dans votre choix.

F. LAMPART,
10, Rue des Messageries,
PARIS - 10^e

nue, Le Pré-Saint-Gervais. Groupe Général Guisan pour les garçons, Groupe Saint Nicolas de Flue pour les filles. En cours d'étude : Formation « anciens ». Réunions et sorties 2 samedis et 2 dimanches par mois. Camps de vacances en Suisse et en France.

APPEL : Tous les jeunes qui s'intéressent à la formation d'un groupe de routiers voudront bien s'annoncer au Président.

CERCLE SUISSE ROMAND (fondé en 1904), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. W. Tapernoux, 50, rue Servan, Paris (11^e).

A pour but l'échange de sympathie et d'amitié entre les Suisses de Paris et les amis de la Suisse, ainsi que de procurer à ses membres et leurs familles des distractions et de maintenir entre eux des liens de fraternité. Réunions le 2^e jeudi de chaque mois au Café Le Français, 3, avenue de l'Opéra.

CERCLE AMICAL HELVÉTIQUE (fondé en 1918), « Au Chalet », 5, rue de la Lune, Paris (2^e). — Président : M. H. Jonneret, 7, rue Alex-Cabanel, Paris (15^e).

A pour devise « Trois langues, un cœur, une patrie ». Réunions tous les jeudis soir « Au Chalet », 5, rue de la Lune.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE (fondée en 1918), 16, avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}). — Président : M. M. Savary (même adresse).

Association d'industriels, commerçants et hommes d'affaires suisses groupés pour faciliter leurs transactions avec la Suisse, pour une information régulière et des services pratiques, ainsi que pour défendre efficacement leurs intérêts auprès des pouvoirs publics (Siège à Paris, sections régionales à Lyon, Marseille, Lille et Besançon. Bureau à Zürich. Correspondants dans les principales villes de France et d'Afrique du Nord). Services d'informations, commerciaux, import-export, d'organisation commerciale, des licences, juridique, administratif.

PRO TICINO (fondée en 1925), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Joseph Franconi, 24, rue Courtelaine, Issy-les-Moulineaux.

Regroupe les Tessinois de Paris et de banlieue. Reçoit les Tessinois de passage et se réunit tous les 3^e jeudis du mois chez H. Chiesa, Café Le Français, 3, avenue de l'Opéra, Paris.

En plus nos compatriotes artistes peuvent s'adresser à M. Tavernier, 82, boulevard Saint-Michel, Paris (6^e).

Les musiciens et littérateurs à M. Sandoz, sculpteur, 2, villa d'Alésia, Paris (14^e).

Les amis de la photo et du ciné à M. J. Franconi, 24, rue Courtelaine, Issy-les-Moulineaux.

Les techniciens suisses à M. Dufour, 4 bis, rue Curie, Rueil-Malmaison.

Les Polytechniciens de Zürich à M. Louis Haenny, ing., 29, rue Trochet, Paris.

Les vieux Zoflingiens à M. Yersin, 30, rue Pergolèse, Paris (16^e).

Les amis de Stefano Francini à M. C. Prospero, 104, rue d'Avron, Paris.

Les amis de Giuseppe Motta à M. Ch. Gianella, 74, av. Henri-Barbuse, Drancy.

L'Amicale des anciens prisonniers de guerre internés en Suisse. A. P. G. I. S., dont le siège social est 68, chaussée d'Antin; permanence le mercredi de 18 à 19 heures, ou au Président national, M. Cart.

LES SUISSES DE PARIS SONT FIDÈLES AU TIR FEDERAL

(suite)

Ogney, chef du département de l'Instruction publique et des cultes salua les douze sections suisses de Tir à l'étranger puis proclama les résultats du concours d'honneur. Quand il annonça : Premier : Société suisse de Tir de Paris, 49,250 points, Couronne de lauriers d'or, le Président Ferdinand Meyer lança un ordre retentissant : « Tireurs suisses de Paris, garde à vous ! » Les 27 tireurs portant le béret basque à cocarde tricolore s'immobilisèrent en un garde-à-vous impeccable et leur président très ému remercia le comité d'organisation et les autorités vaudoises, Soudain, venant de l'autre bout de la salle un commandement retentit : « Repos ! » C'était la voix du Général Guisan qui, voyant que notre président nous oubliait, estimait que le garde-à-vous avait assez duré. Et dans la nombreuse assistance ce fut un éclat de rire général.

« Un des plus beaux souvenirs que je remporterai à Paris, me disait plus tard, sur le bateau nous revenant à Lausanne un de nos « vétérans », ce sera d'avoir été commandé par le Général. »

Robert VAUCHER.

(Extraits de l'article publié sur « 30 Jours ».)

Pour la publicité, s'adresser à

CHARLES BODIO
28, Rue A. Guilmant

0BS 14.01

MEUDON (S.-&-O.)

LA SUISSE A VERSAILLES (suite)

Quand le Roi sortait à pied, le Capitaine-Colonel des Cent-Suisses marchait devant lui.

Dans les cérémonies, le carrosse royal était précédé de la Compagnie, qui marchait sur deux rangs à partir des petites roues du carrosse. Quand il devait se rendre en dehors du Château, les détachements l'y devançaient pour former la haie sur le passage du Roi.

Les officiers de service à la Cour portaient un bâton de commandement en ébène, garni d'une pomme à bout d'ivoire.

La Compagnie prenait rang dans la Maison du Roi après les Gardes-du-Corps. Elle jouissait du privilège exceptionnel d'exercer la Justice sur ses membres, tant au civil qu'au pénal (Règlement pour la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde du Roy, du 21 septembre 1714. « D'autant que les Cent-Suisses prétendent qu'ils sont de temps immémorial en droit et en possession d'avoir un Juge de leur Nation, pour connaître des affaires civiles et criminelles qui concernent ladite Compagnie... ainsi qu'il se pratique dans les autres troupes de la même Nation qui sont à la solde de Sa Majesté »).

Les Cent-Suisses suivaient Louis XIV à l'armée, aux différents sièges qu'il entreprit. Ils n'étaient censés aller à la tranchée que pour la garnir comme escorte d'honneur lorsque le Roi devait s'y rendre. Cette limitation pesait sur les guerriers des XIII Cantons. En 1744, au siège de Menin, dans les Flandres, la Compagnie ayant voulu monter à la tranchée en tête des autres régiments des Cantons et se placer avant les Grenadiers de ce corps, le Maréchal de Noailles s'y opposa. Devant Ypres et devant Tournai ils obtinrent exceptionnellement d'être employés à la tranchée, en tant que Grenadiers auxiliaires de leurs compatriotes de la Garde.

La plupart étaient sélectionnés dans les régiments des Gardes recrutés dans les XIII Cantons. Peu à peu on choisit les plus hauts de taille. A la fin de la Monarchie, c'étaient de véritables géants. Le moins grand était surnommé alors « le nain de Bâle ». Il mesurait six pieds un pouce.

L'armement ordinaire se composait d'une hallebarde et d'une épée. La première était en forme de pertuisane à l'antique, portant un soleil doré. Ils étaient équipés d'une grosse canne garnie d'une pomme d'argent.

Le drapeau de la Compagnie était divisé en quatre carrés, séparés par une croix blanche. Le premier et le quatrième carré portaient un « L » d'or, coiffé d'une couronne. Les deux autres représentaient un rocher battu de quatre vents, de foudre et d'éclairs, bordé de mer et de nuages de plomb, sur fond rouge. Sur les branches se trouvaient les quatre mots de « Ea est fiducia gentis ». « Elle est la confiance de la Nation ». Le rocher symbolisait notre pays et les gardes, inébranlables comme le roc qui brave les éléments.

A. J. SOLDATI,
1^{er} Conseiller de Légation.

(à suivre)

LA VIE DE LA COLONIE

Décembre est toujours un mois bien chargé de fêtes pour les Suisses de Paris. Mais n'est-il pas le mois des réunions familiales, des vœux et des présents? Et notre colonie n'est-elle pas comme une grande famille dans l'immensité de la ville lumière?

Le début des festivités a été marqué par la très gaie « Castagnata » (fête des châtaignes) que, comme l'année passée, Pro Ticino et le Cercle commercial suisse ont offerte à leurs membres et à leurs amis l'après-midi du dimanche 5 décembre. La fête et le bal animé par la jeunesse pleine de gaieté, ont réuni dans la salle du C. C. S. de nombreux compatriotes avec leurs familles pour goûter les succulentes « castagne » expressément préparées par M. Pierre Baggi de Pro Ticino. La Castagnata a été très animée et tout le monde fut ravi d'y avoir pris part.

Enorme succès aussi pour la soirée de Noël du Cercle suisse romand qui a attiré dans la belle salle de l'Aéro-Club de France grand nombre de compatriotes et leurs amis et qui fut présidée avec leur habituelle gentillesse par notre Ministre M. Pierre de Salis et Mme de Salis. Nous y avons vu tous les amis de la Suisse, des personnalités de la colonie, entre autre l'Attaché militaire Col. Musy, nos amis de l'A. P. G. I. S., et surtout une multitude d'enfants fré-

missants d'attente pour les beaux cadeaux promis et que l'attention vigilante de Mmes Tapernoux, Dufour, Jucker et autres, n'arrivait qu'avec peine à calmer. Après un riche programme de variétés qui les mit en joie et qui amusa beaucoup les grands, ils regurent des mains d'un Bonhomme Noël de circonstance (que nombre d'entre nous reconnurent avec facilité comme notre infatigable Pasteur Moser) un grand nombre de cadeaux qui les mirent en joie. Pour les grands, le bal, des numéros de variétés, des jeux de société très amusants, dispensèrent un vif plaisir et la gaieté régna souveraine jusqu'au premier métro. Fête vraiment réussie qui à la fin, chaque année, de réunir toujours plus nombreuse la colonie aux approches de la Noël et dans une ambiance vraiment familiale, pour laquelle nous sommes reconnaissants au très actif Président du Cercle suisse romand M. Tapernoux.

Le lendemain, 19 décembre, la salle du Cercle commercial suisse ne suffisait plus pour la foule d'enfants et leurs parents qui avaient été conviés à la fête de l'Arbre de Noël offerte par le Cercle à ses adhérents. Habilement préparée par un comité de dames et de messieurs, avec Mme Dufour comme animatrice infatigable, la matinée réussit parfaitement et les petits invités partirent du Cercle les bras

Retournez-nous le coupon de la page 8

VERRES A VITRES

Grands Travaux de Vitrerie

Ets COSTA

Représentant : Ch. GIANELLA

56, rue des Grands-Champs, PARIS-20^e

Royal-Sport

Spécialiste de la raquette et du ski suisse

Equipement d'articles pour tous sports

12, Rue des Capucines, PARIS (2^e)

Tél. : OPE 30-60

SWISSAIR
Dessert les principales villes d'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud

LA SUISSE : plaque tournante de l'Europe
REGULARITE - PRECISION
TOUTES AGENCES DE VOYAGES ET 17, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS, OPERA 47-70

DOUILLARD & FILS
FLEURISTES

38, av. de la République
Tél. ROQ 00-83 PARIS XI^e

Livrent dans le monde entier par "INTERFLORA"

SPUNGO

l'Eponge Suisse parfaite

Représentant :

Ch. GIANELLA

74, av. Henri-Barbuse DRANCY (Seine)